Wasquehal. — Depuis quelques semaines, nombre de basses-cours étaient dévalisées la nuit à Wasquehal et à Marcq-en-Barœul. Les auteurs de ces vols demeuraient inconnus. Vendredi matin, à sept heures, l'un d'eux a été arrêté par M. Wannin, garde-champêtre, dans un chemin détourné, à mi-distance des deux bourg. Il n'a pu nier ses méfaits, car il tenait à la main des poules qu'il venait de dérober dans une ferme voisine et qu'il allait vendre à Croix, à un marchand de volailles. C'est un certain Emile Strassenaert, de Wattignies, garçon de ferme, mais vivant uniquement du produit de ses déprédations : ce qui démontre suffisamment qu'il opérait sur une vaste échelle.

Strassenaert a avoué six vols dont il s'est rendu coupable, mais on croit qu'il en a bien d'autres à son actif, et une enquête est ouverte à ce sujet.

Tout l'honneur de cette capture revient à M. Wannin, qui a contribué ainsi à rassurer bien des propriétaires de poulailliers.

Ephémérides de la charité roubaisienne. — 9 janvier 1854. — Le conseil d'administration de la Compagnie du chemin de fer du Nord envoie au Maire de Roubaix huit mille bons de pains d'un kilog. pour être distribués, par les soins du Bureau de Bienfaisance, aux indigents de la ville, à raison de 2,000 bons pour chacun des quatre premiers mois de l'année. (Archives de Roubaix Q. I (b) 1.)

9 janvier 1866. — Le conseil municipal vote un supplément de crédit de mille francs en faveur des secours de Bon-Secours. (Rapport du maire sur l'administration et la sit ation de la ville de Roubaix p. 10.)

TOURCOING

Arrestation. — Le nommé Arthur Benoist, âgé de 18 ans, ferblantier, demeurant rue des Poutrains, condamné par le tribunal de simple police, le 13 mai 1884, pour tapage ; redevable au trésor d'une somme de 28 fr. 40 centimes, a été arrêté le 14 janvier, et conduit à Lille pour y subir sa peine à la maison d'arrêt.

Coups. — Louise Hazebrouck a porté plainte contre Henri Renard, couvreur, rue de la Cité, et voisin de la plaignante, qui s'est permis d'aller chez elle battre sa nièce.

On a raison de dire que les petites causes produisent souvent de grands effets.

Un certain D..., ouvrier maçon, rentrait chez lui mercredi soir, vers sept heures. Ne trouvant pas son café chaud, il se prend de querelle avec sa femme ; coups de pieds et coups de poings de pleuvoir de part et d'autre. Bref, la femme se dégage et va se plaindre à la police des procédés peu délicats de son mari. Celui-ci ira répondre en justice de sa façon singulière de se faire servir du café.

Expulsés. — Emile Frick, ouvrier, 20 ans, né à Schaerbeck. — Pierre Mamersche, peintre, 32 ans, né à Ouvelais. — Joseph Verbouven, tisserand, 40 ans, né à Gand. — Pierre Devos, 19 ans, né à Belleghem. — Nicolas Castermans, 30 ans, né à Avelghem. — Alphonse Hoste, maçon, 33 ans, né à Meilbech. — Adolphe Vaningelsten, 41 ans, né à Lacken. — Henriette Tillier, 54 ans, née à Eddelaire.

Extradé. — Mathilde Léonie, 19 ans, née à Boulogne. — René Desplechin, 22 ans, né à Flignies.

Roncq. — Le dimanche 25 courant, à cinq heures trois quarts, très précises, la musique municipale de Roncq donnera un grand concert à ses membres honoraires, dans la grande salle de l'école communale.

La section dramatique du cercle du Petit Château de Tourcoing, déjà si honorablement connue, prêtera son bienveillant concours à cette fête.

Marcq-en-Barœul. — Dans la nuit de mardi à mercredi, des malfaiteurs se sont introduits au domicile de M. Leman, éleveur de poules et de lapins à Marcq-en-Barœul. Ils ont tenté de voler des poules, mais n'ont pu réussir. Le lendemain, on a retrouvé toutes les poules, mais elles étaient toutes sans queue ; les maraudeurs, en voulant les saisir, n'avaient pu prendre que leurs queues et celles-ci leur étaient restées dans les mains. Une enquête est ouverte.

LILLE

Société de géographie. — M de Franciosi a fait hier une charmante causerie sur Grenade, à la Société de Géographie. Avec une finesse d'exposition qui lui est propre, il a décrit successivement le *Zacatin* : quartier antique de la ville, la cathédrale, le Généralife : maison de plaisance de l'Alhambra, puis l'Alhambra lui-même dans tous ses détails, la Cartuja et enfin l'Albaycin, montagne habitée par les Gitanos qui pullulent dans toute cette partie de l'Espagne. Le public choisi qui l'écoutait lui a témoigné, par ses applaudissements répétés, tout le plaisir qu'il prenait à l'entendre, et nous pouvons dire que rarement conférencier lui a procuré une soirée plus agréable.

Professeurs départementaux d'agriculture. — Un concours sera ouvert à Lille, le 15 mai 1885, pour la nomination de professeurs d'agriculture du département du Nord.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du jeudi 16 janvier 1885.

Présidence de M. PARENTY

Charles Mestagh, condamné en Belgique à une peine de trois ans de *charrette* pour outrages envers ses chefs, pendant qu'il accomplissait son temps de service militaire, est un mauvais sujet. Sa femme a dû le quitter, il y a dix-huit mois, et prendre un logement chez la femme Vandenheekem. Le 8 janvier, Mestdagh vint pour voir sa femme ; mais la propriétaire voulut l'empêcher d'entrer, parce qu'il ne venait que pour insulter et frapper sa femme. Alors Mestdagt retourna sa colère contre celle-ci et la frappa violemment. Pour ces faits, Mestdagh est condamné à quinze jours de prison, 16 fr. d'amende et à 25 fr. de dommages-intérêts envers la femme Vandenheekem.

***

Cinq petits vagabonds de Wazemmes, J.-B. Delcambre, Edouard Jolyn, Louis Cool, Polydore et Joseph Lemmens, sont convaincus d'avoir formé une petite association pour exploiter les faubourgs d'Arras et de Douai. Ils ont volé 2 paires de chaussures à M. Martin, rue d'Arras, des chaussons à M. Gauvin, même rue, et deux pipes en écume à M. Lemaire. Delcambre est condamné à un mois de prison ; les quatre autres, étant encore mineurs, sont acquittés ; cependant Edouard Jolyn et Louis Cool subiront un mois de correction à l'abbaye de Loos. Les frères Lemmens ont été remis à leurs parents.

***

Le 22 décembre, le « Journal d'Armentières » annonçait à grand renfort d'épithètes qu'un enfant avait été très violemment battu à l'école catholique d'Houplines, par Louis Ghislain, instituteur adjoint, que le corps était couvert d'ecchymoses, qu'un rapport médical avait constaté que le corps de cet enfant n'était qu'une plaie et que les coups avaient été donnés avec une baguette de fer.

A l'audience, l'affaire se réduit à un soufflet donné à un des gamins qui s'était révolté contre l'adjoint. Néanmoins, comme les instituteurs ne doivent pas user de violence avec les enfants, Ghislain se voit infliger une amende de 16 francs.

***

Dans un estaminet de Roubaix une discussion s'élevait entre Tasse et Ryckbusch ; le premier, dont le caractère est un peu violent, frappa Ryckbusch à la figure. Pour cette violence, il a été condamné à quinze jours de prison et 16 fr. d'amende.

***

Le tribunal prononce ensuite les condamnations suivantes : Trois mois à Julien Demaeghel, de Lille, pour coups ; trois mois de prison à Paul Chovalier, de Wapemme, pour vol ; quinze jours de prison et 5 fr d'amende, à Charles Valencker, de Lille, pour vol et ivresse.

NORD

Armentières. — La police fait en ce moment une visite dans les cabarets et estaminets, et s'enquiert de l'utilité des soi-disant servantes que l'on y trouve.

— C'est mercredi prochain, 21 courant, que vient, devant le tribunal correctionnel de Lille, le procès intenté par M. Wable au journal la *Gazette d'Armentières*.

Nieppe. — Mardi dernier, est décédé Ourel Edouard, le malheureux jeune homme victime de l'accident dont nous avons parlé dans notre numéro de dimanche dernier.

Malgré des exemples réitérés d'une mort aussi funeste, on sait qu'il n'a pas voulu consentir à l'amputation qui seule pouvait lui sauver la vie.

Dunkerque. — La police municipale a, en vertu d'un mandat d'amener délivré par le parquet de la Seine, mis en état d'arrestation le nommé Baruch, sujet américain, né à New-York.

Cet individu a été condamné par défaut le 4 mai 1883 pour abus de confiance.

— Une singulière découverte vient d'être fait à Dunkerque. Il y a quelque temps, le comptable d'une importante maison de la place disparaissait tout à coup et cette disparition avait laissé, sur le moment, des doutes sur la gestion des fonds confiés à X... ; mais ces doutes furent immédiatement dissipés par la vérification des comptes qui ne laissaient rien à désirer. On se perdait depuis ce temps-là en conjectures sur la fugue de X..., quand tout à coup le jour vient de se faire. X..., étant sous-officier, eut une discussion d'intérêt avec un supérieur, et, emporté par un mouvement de colère, frappa son chef et déserta. Condamné pour ce fait, et par contumax, à mort, X..., s'était, bien entendu, dispensé de venir purger sa condamnation. Il avait pris le nom et les papiers de son frère, était revenu à Dunkerque, s'y était marié et était entré alors comme comptable dans la maison en question. Sa conduite n'a rien laissé à désirer ; père de deux enfants, X... continuait à vivre fort tranquillement, quand tout à coup le « pot aux roses » a été découvert. Craignant d'être arrêté, X... a pris le chemin de la frontière, et on le suppose en Belgique, laissant aux tribunaux une affaire, passablement compliquée, à débrouiller : 1° une condamnation à mort à purger ; 2° un mariage qui n'en est pas un, puisqu'il y a erreur de nom ; 3° les enfants dont le père n'est pas le père, puisqu'ils portent un nom illégal. L'histoire est l'objet des commentaires de la ville entière.

Valenciennes. — *M. Morin et M. Girard.* — Sous ce titre, on lit dans l'*Echo de la frontière* :

« Dans la célèbre affaire Clovis Hugues, le nom du député de la 2e circonscription a été prononcé.

« M. Morin père, a reçu une lettre signée du nom d'Alfred Girard, député du Nord, lettre dans laquelle on engageait le père de la victime de madame Hugues, à réclamer à celle-ci de forts dommages et intérêts ; c'est cette lettre qui décida Morin père à se porter partie civile.

» Cette lettre, affirma M. Girard, était un faux.

» A propos de lettre, personne n'a oublié la fameuse lettre de dénonciation de M. Girard contre l'honorable M. Bultot, lettre que le premier a toujours refusé de faire connaître. Cette dernière, malheureusement pour notre député, n'était pas fausse ! »

Hergnies. — Dans la nuit de dimanche à lundi, un incendie a éclaté dans l'établissement de M. Cambier. Les pertes, couvertes par l'assurance, sont évaluées à 1,000 francs.

PAS-DE-CALAIS

Les élections sénatoriales. — *La nullité de M. Bouilliez-Bridou.* — Sous ce titre, on lit dans le *Pas-de-Calais* :

« Il suffit d'avoir vu M. Bouilliez-Bridou présider une séance de la Société d'agriculture d'Arras, pour avoir tout de suite une idée complète de la valeur de ce candidat.

» Nous assistions à la séance du 6 juillet, où fut discuté le projet sur les sucres, et notamment la surtaxe dont M. Demiautte s'était constitué l'adversaire.

» Jamais président ne sut moins conduire une discussion. On eût dit qu'il ne comprenait pas un mot à l'affaire. Tout le monde partait, quand il songea à demander la nomination des délégués à envoyer à Paris pour présenter au gouvernement les doléances de la Société.

» Comme député, il vaut le président de la Société d'agriculture. Généralement, les députés font partie, suivant leur compétence spéciale, d'une ou de plusieurs commissions parlementaires. *Or, M. Bouilliez-Bridou n'a été jugé par ses collègues de la Chambre apte à faire partie d'aucune commission.*

» Nous avons défié le journal républicain d'Arras de nous démentir en nous citant les commissions qui comptent M Bouilliez-Bridou parmi leurs membres. Le journal républicain ne nous a pas démenti.

» En séance publique, M. Bouilliez-Bridou n'a jamais prononcé une parole.

» Et il vote comme une porte-cochère, sans savoir la plupart du temps de quoi il s'agit.

» C'est ainsi qu'il trahit les intérêts de l'agriculture et de l'industrie françaises et signe, après cela, une circulaire électorale, faite par un autre, où il se déclare protectionniste. »

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 15 janvier. — Léon et Laure Fontaine, jumeaux rue de Leuze, 6. — Auguste Hiergens, rue de France, cour Gesman-Gsdenne, 6. — Emile Nys, rue du Duc, 3. — Charles Leplat, rue Voltaire, cour Montagne. — Hortense Létart, rue de la Chaussée 110. — Edmond Delreux, rue des Longues-Haies, cour Génard, 6.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 15 janvier. — Hermance Parsy, 52 ans, ménagère, rue du Fontenoy, cour Agache, 4. — Jules Fruchart, 11 jours, rue du Bois, 17. — Charlotte Dhaye, 84 ans, ménagère, rue Archimède, cour St-Emile, 4. — Adelaide Catillion, 91 ans, ménagère, rue de la Chapelle-Carrette, cour Lagache, 5. — Thérèse Dhérines, 67 ans, ménagère, rue Franklin, barsque en planche. — Jules Bonte, 33 ans, employé de commerce, rue de l'Ommelet, 81. — Pierre Vanhoutte, 62 ans, pensionnaire, aux Petites-Sœurs. — Louis Delestienne, 41 ans, ourdisseur, rue du Tilleul, impasse Ingouville, 31. — Marie Bécourt, 1 an, rue des Sept-Ponts, 20. — Charles Jésupès, 75 ans, employé de douane en retraite, rue Quai de la Vigne, près la Descente des Bateliers. — Charles Hochet 1 an, rue de l'Industrie, 4. — Vitale Coppens, 69 ans, ménagère, rue St-Honoré, 11.

Etat-Civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCE du 14 janvier. — Joseph Ma urel, rue de Paris.

Du 15 janvier. — Gabrielle Leclercq, rue Delhaye. — Emile Herman, rue de Paris. — Charles Jansseaue, au Blanc-Seau. — François Dendievel, rue de la Ferme. — Emma Frayman, au Pont-Rompu. — Albert Her, rue du Tilleul. — Hilaire Verbelle, pont de Neuville. — Jeanne Bourgois, à la Croix-Rouge. — Maria Castelain, rue Nationale.

DÉCLARATION DE MARIAGE du 14 janvier. — Joseph Vienne, 34 ans, menuisier et Rosalie Dutal, 31 ans, sans profession.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 14 janvier. — Elise Vanghlewen, 4 mois 12 jours, au Blanc-Seau. — Louis Deaurmont, 2 mois 11 jours, à l'Epinette. — Louis Vanderstechel, 9 mois 10 jours, au Blanc-Seau.

Du 15 janvier. — Hortense Voreux, 61 ans 9 mois, sans profession, à l'Hôpital-civil. — Marie Tourtoy, 18 ans 10 mois, bobineuse, au Blanc-Seau. — Charles Surmont, 1 mois, rue Ste-Ursule.

Etat-civil de Linselles. — NAISSANCES du 27 décembre au 4 janvier. — Clémence Vandevoorde, la Vignette. — Louise Lefebvre, le Blaton. — Clémence Destailleurs, la Vignette. — Emile Goesnaere, le Stembert. — Lucien, le Blaton.

MARIAGES. — Néant.

Décès du 27 décembre au 4 janvier. — Henri Vienne, 74 ans, tisserand, rue de Bousbecque. — Philomène Waterlos, 46 ans, ménagère, rue de Bousbecque. — Jean-Baptiste Dujardin, 66 ans, tisserand, le Blaton.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille BONTE-FREMAUX qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Jules-François BONTE, décédé à Roubaix, le 14 janvier 1885, dans sa 34e année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Vigiles, qui seront chantées le vendredi 16 courant, à 4 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 17 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Ommelet, 81.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, le lundi 19 janvier 1885, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur François-Joseph LEZY, décédé à Roubaix, le 26 janvier 1883, dans sa 31e année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, le lundi 19 janvier 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Aldegonde MEURIN, épouse de M. Jean-Baptiste PENNEL, décédée à Roubaix, le 16 décembre 1884, dans sa 31e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS imprimées chez ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUITS dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*

BELGIQUE

Tournai. — Nous recevons de notre correspondant particulier le télégramme suivant :

10 h. 40, matin. — Les suicides se multiplient dans notre ville. Jeudi soir, un caporal du 3e régiment de chasseurs, s'est déchargé un fusil Albini dans la bouche. La tête a été affreusement mutilée et la cervelle projetée de tous côtés dans la chambrée. Ce malheureux, âgé seulement de 17 ans, est mort pendant son transport à l'hôpital. La cause de ce suicide a été provoquée par une cause des plus futiles : une punition de quatre jours d'arrêt. L'infortuné caporal sortait de l'école régimentaire et allait être nommé sergent.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

L'amiral Peyron

Paris, 16 janvier. — On lit dans le *Voltaire* : « Plusieurs journaux du soir annoncent de nouveau la démission de l'amiral Peyron. Nous ne saurions dire quelles sont, en ce qui concerne l'avenir, les intentions de l'honorable ministre de la marine. Ce qui est certain, c'est que, dans le conseil d'hier matin, il n'a nullement parlé de se retirer. Quant à la question du rattachement des colonies au ministère du commerce, elle soulève, ainsi que nous l'avons déjà fait connaître, au point de vue administratif, des difficultés si nombreuses et si complexes qu'il est pour le moment impossible de savoir ni quand ni comment elle sera tranchée. »

Le *Gaulois* publie, de son côté, une note ainsi conçue :

« Le ministre de la marine, mandé à l'Elysée par un officier de la maison militaire du président de la République, a été reçu, à trois heures, par M. Grévy. Nous sommes en mesure d'affirmer que l'amiral Peyron a persisté plus que jamais dans sa résolution de se retirer le plus vite possible. L'amiral, dit-on, se montre très mécontent de M. Jules Ferry. »

Un livre du comte d'Hérisson

Paris, 16 janvier. — Le monde politique et diplomatique se préoccupe beaucoup en ce moment de la publication prochaine d'un nouveau livre de M. le comte d'Hérisson, dont le dernier ouvrage sur la Chine a été saisi par ordre du ministère. Ce livre, intitulé *Journal d'un officier d'ordonnance*, embrasse la période de juillet 1870 à février 1871, et met en scène tous les personnages, grands ou petits, qui ont joué un rôle à cette époque. On parle d'anecdotes curieuses et de révélations piquantes.

La Société des agriculteurs de France

Paris, 16 janvier. — M. le duc d'Aumale a présidé hier, à la Société des agriculteurs de France, la section de sylviculture dont il est le président. Cette section s'était adjoint les sections de législation et de génie rural pour étudier une proposition parlementaire qui tendrait à donner aux communes la libre disposition de leurs bois. L'assemblée a voté le maintien du régime actuel, qui confie à l'Etat l'administration des forêts communales et protège ainsi les communes elles-mêmes contre une mauvaise exploitation ou de dangereuses aliénations.

L'impératrice Eugénie

Paris, 16 janvier. — L'impératrice Eugénie se proposait de faire transporter avant la fin de ce mois, de la chapelle de Chislehurst dans celle de Farnborough, les corps de Napoléon III et du prince impérial. Elle vient de faire retarder cette translation. On croit que les motifs qui ont dicté cette résolution sont les mêmes que ceux qui l'ont engagée à décommander la messe de Saint-Augustin. Il est, en effet, certain maintenant que c'est d'Angleterre qu'est venu l'ordre de renoncer à cette cérémonie religieuse. D'ailleurs, l'impératrice a annoncé au prince Napoléon son prochain voyage à Paris.

Le projet Roudaire

Paris, 16 janvier. — On pensait que la mort prématurée du colonel Roudaire allait probablement amener l'abandon du fameux projet de la mer intérieure africaine. Il n'en sera rien, grâce à M. Ferdinand de Lesseps. En effet, avec le groupe des enthousiastes de la première heure, qui ont aujourd'hui assez d'argent pour ne demander rien à personne, M. de Lesseps va marcher de l'avant et faire commencer à bref délai le premier de tous les travaux que comporte le projet si vaste du colonel.

Ce sera l'étude, puis l'exécution d'un port « d'amorce » qui sera creusé entre Sfax et Gabès, sur un point où la marée de la Méditerranée — chose unique — atteint deux mètres. A peu près à égale distance de ces deux villes tunisiennes, se trouve une petite rivière très abondante, qui alimentera le port projeté, et qui plus tard servira de canal pour amener l'eau de la mer dans les chotts creusés et approfondis. On sait que la marée, nulle dans presque toutes les parties de la Méditerranée, est sensible sur la côte Est de la Tunisie. L'ensemble du projet Roudaire est colossal, et M. de Lesseps ne se le dissimule pas, mais il se borne, avec ses amis, à en exécuter comme la préface, soit le travail absolument nécessaire et préparatoire du port tunisien.

Avec la rivière, on fertilisera les terrains avoisinants, qui, selon la loi du prophète, appartiennent à Dieu et à celui qui les cultive. Avec les droits de port, on pourra édifier quelques maisons et créer là une sorte d'oasis qui sera comme le point de départ du travail futur. L'ouverture de ce port au commerce fera le plus grand bien à la partie sud-est de la Tunisie, qui n'a guère aujourd'hui que Sousse, Mehdia, Monastir, Sfax et Gabès comme points de repaire de la vie civilisée. Et encore, Mehdia, Monastir et Gabès ne sont que des bourgades maritimes.

Les droits d'entrée et la Chambre belge

Bruxelles, 15 janvier. — A la Chambre, une proposition relativement aux droits d'entrée a été présentée par les députés de Nivelles. Ils proposent des droits de 1 franc par 100 kilos pour le froment, seigle, et 2 francs pour l'orge, avoine, maïs ; 3 fr. pour farine et autres matières ; 1 franc bœufs ; 8 francs taureaux, vaches ; 5 francs génisses. Le produit de ces droits sera appliqué entre autres réductions à celle des droits d'accises et de la fabrication de la bière, culture du tabac, etc.

Les impôts sur les blés

Berlin, 15 janvier. — La réunion économique, qui se compose de députés appartenant à toutes les fractions du Reichstag, a décidé une élévation de l'impôt sur le seigle à quatre marks et sur les farines à neuf marks. Dans les propositions soumises au conseil fédéral l'augmentation ne porte que trois marks pour le seigle et cinq marks pour les blés.

Les désastres en Espagne

Madrid, 15 janvier. — Dans la province de Grenade, le nombre total des maisons détruites par les tremblements de terre s'élève à 3,240. Le roi est allé, ce matin, visiter Antequera.

La conspiration des poudres

Lyon, 15 janvier. — Il n'est bruit, en ville, que de la découverte d'une conspiration anarchiste.

Les conspirateurs devaient pénétrer la nuit dans le Stand de la Société de tir, fracturer les portes, s'emparer des armes : fusils et revolvers, qui se trouvent en grande quantité dans les réserves du stand.

Pendant ce temps, d'autres membres du complot avaient mission d'envahir le dépôt de munitions, d'enlever six mille cartouches qu'on savait y être déposées. Après quoi, la troupe armée devait se porter sur certains points de la ville.

Dès que ces bruits furent connus de la préfecture, le parquet prit des mesures en conséquence. Les abords du Stand furent gardés par deux escouades de gardiens de la paix. En outre l'ordre fut donné à la caserne de cavalerie de se tenir prête. Un piquet de cavalerie fut placé dans le Stand même. On avait pris des mesures pour repousser une tentative si elle avait lieu. Ces bruits sont ils fondés, nous en doutons fort. En tout cas, voici ce qui avait pu les faire naître. Il y a quelques jours, un capitaine d'artillerie accompagné de deux fourgons et de plusieurs cavaliers se présents au Stand et se faisait délivrer, au nom du général commandant et du conseil d'administration de la Société de tir, sept mille cartouches contenues dans les magasins du Stand. Les caisses de cartouches et les armes furent chargées sur des fourgons et on les déposa au fort St-Jean.

Quel motif avait dicté cette mesure ? Nous l'ignorons. Mais, de là à conclure que c'était pour prévenir un complot anarchiste, il y a un abîme. Si de-ci de-là éclatent quelques bombes, il ne s'ensuit pas que nous ayons à redouter un complot qui mettrait tout à feu et à sang. Que nous ayons à craindre cette perspective dans l'avenir, la situation désastreuse des ouvriers qui continue et s'accentue pourrait le faire supposer ; mais, pour l'instant, les anarchistes sont disséminés et agissent isolément à coups de pétards qui font plus de bruit que de mal.

Certains journaux se sont fait l'écho de ces racontars et les ont pris au sérieux. Comme ils sont républicains, ils pourraient faire croire qu'ils ont reçu le mot d'ordre pour effrayer les populations, afin que, à la veille des élections, les électeurs timorés cherchent un refuge sous l'aile protectrice du gouvernement en votant pour ses candidats.

Ce bruit est à signaler. Mais, qu'on se rassure. Nous avons malheureusement d'autres dangers plus graves à redouter, la misère publique et de nouvelles catastrophes financières à déplorer dans le budget public.

DERNIÈRE HEURE

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

Une dépêche du général Brière de l'Isle

Paris, 16 janvier. — L'agence Havas nous communique la dépêche suivante du général Brière de l'Isle, en date d'Hanoï, 13 janvier : « Nous travaillons activement à achever nos moyens de transport pour marcher en avant. Tout va bien »

PROGRAMME DES THÉATRES

HIPPODROME ROUBAISIEN. — Dimanche 18 janvier 1885. — Bureaux à 7 h. 1/4. — Rideau à 7h. 3/4.

Grande représentation avec le concours de MM. Frédéric Achard, du Gymnase, Montlouis, de l'Odéon, Malard, Gœury, Mmes Marie Laure, de l'Odéon, Eugénie Petit, de la Gaîté.

Jonathan, comédie en 3 actes, de MM. Gondinet, Oswald et Pierre Giffart.

Monsieur Alphonse, pièce en 3 actes, de M. Alexandre Dumas (de l'Académie française).

Ordre du spectacle : 1° Monsieur Alphonse. — 2° Jonathan.

Prix des places : Loges, 4 fr. ; chaises, 3 fr. ; pourtour, 2 fr. ; 1re galerie, 1 fr. ; 2e galerie, 50 centimes.

Le bureau de location est ouvert à dater de ce jour, chez M. Lesguillon.

THÉATRE DES BOULEVARDS. — Boulevard Gambetta. — Direction : M. Deschamps. — Dimanche 18 janvier 1885. — Bureau à 5 h. 1/2. — Rideau à 8 h. 0/0

Représentation extraordinaire avec le concours de Mlle Eugénie Simon, ex-artiste du théâtre de Lille.

Troisième et dernière représentation de

Mam'zelle Nitouche, opérette en 4 actes.

Le Bossu ou le Petit Parisien, drame à grand spectacle en dix actes, par M. Paul Féval. — Mise en scène de Paris. Costume faits pour la pièce.

Lundi 19. — A la demande générale. Dernière représentation de

La Princesse des Canaries, opéra-comique en trois actes et 4 tableaux, paroles de MM. Duru et Henri Chivot musique de Charles Lecocq.

GRAND THEATRE DE LILLE. — Vendredi 16 janvier. — Bureaux à 7 heures. — Rideau à 7 h. 1/2.

Avec le concours de Mlle Savenay.

Mam'zelle Nitouche, opérette en 4 actes.

Chalet à vendre, vaudeville en un acte.

PIN D'AUTRICHE

Vient de paraître une très intéressante brochure sur les produits médicinaux retirés des aiguilles du Pin d'Autriche. Les personnes qui souffrent de la gorge, des bronches, de la poitrine, des reins, de la vessie, les rhumatisants surtout et les goutteux, feront bien de se procurer ces pages, que la pharmacie d'Antin, 49, avenue d'Antin, à Paris, envoie *franco* à toutes les personnes qui lui en font la demande. 10098

L'émission des billets de la Loterie des artistes musiciens a brillamment commencé. Les demandes de Paris, de province et même de l'étranger abondent au Comité, tout fait donc prévoir un prompt et grand succès.

Que nos lecteurs se hâtent donc de prendre des billets, s'ils veulent participer aux deux tirages annoncés, le premier étant fixé au 12 mars, le second et définitif suivra à courte échéance.

Le succès de cette Loterie ne nous étonne pas, car elle a un but essentiellement charitable, celui de créer des pensions de retraite pour les artistes devenus vieux. 10099

COMMERCE

Céréales et farines

PARIS, vendredi 16 janvier.

(*Dépêche spéciale*)

Farines. — 9 marques. — Tendance ferme.

	Cours précéd.	Cours du jour.
Courant	45 75	45 75
Février	45 90	46 —
Mars-avril	46 40	46 50
4 de mars	46 90	47 —
Marque Corbeil	47 —	47 —

Circulation : 12 300

Blés. — Tendance ferme.

Courant	21 —	20 10
Février	21 25	21 40
Mars-avril	21 50	21 75
4 de mars	22 10	22 25

Seigles. — Tendance ferme

Courant	16 40	16 40
Février	16 40	16 50
Mars-avril	16 75	16 75
4 de mars	17 —	17 25

Par câble de MM. SIEGFRIED, GRUNER et Ce, représentés à Roubaix par M. JULES CAUET.

jeudi 15 janvier. (Clôture).

MAYS

NEW-YORK				CHICAGO			
Janvier	53 ..	Juillet	.. /.	Janvier	38 ..	Juillet	.. /.
Février	50 3/4	Août	.. /.	Février	38 ..	Août	.. /.
Mars	50 1/2	Sept.	.. /.	Mars	38 ..	Sept.	.. /.
Avril	.. /	Octob.	.. /.	Avril	.. /	Octob.	.. /.
Mai	50 1/2	Nov.	.. /.	Mai	41 1/2	Nov	.. /.
Juin	.. /.	Déc.	.. /.	Juin	.. /.	Déc.	.. /.

FLORIDE

Janvier	93 1/4	Juillet	.. /.	Janvier	.. /.	Juillet	.. /.
Février	94 ..	Août	.. /.	Février	83 3/4	Août	.. /.
Mars	95 ..	Sept	.. /.	Mars	82 1/2	Sept	.. /.
Avril	97 3/4	Octob.	.. /.	Avril	83 1/4	Octob.	.. /.
Mai	99 1/4	Nov.	.. /.	Mai	83 1/2	Nov	.. /.
Juin	99 3/4	Déc.	.. /.	Juin	.. /.	Déc.	.. /.

PARIS, 15 janvier

Avoine. — La tendance est ferme surtout sur le livrable.

Courant	17 25	..	4 de mars	18 .	18 25
Février	17 50	..			
Mars-avril	17 75	..			

Poids naturel 45 à 47 kil. à l'hect., 100 kil. nets cpt.

Huiles, Graines ET TOURTEAUX

LILLE, vendredi 16 janvier.

	HUILES l'hectolitre.		GRAINES l'hectolitre.		TOURT. les 100 kil.	
	Cours du jr	C. pr.				
Colza	.. ..	61	21 ..	22 ..	18 ..	19 ..
Huile épurée	.. ..	67	.. ..	.. ..	18 ..	.. ..
Œillette b g	.. ..	..	25 ..	26 ..	25 ..	26 ..
Lin de pays	.. ..	56	20 ..	21 50	22 50	24 ..
Lin étranger	.. ..	52 75	18 ..	20 ..	17 ..	.. ..
Chanvre	.. ..	..	15 ..	.. ..	17 ..	18 ..
Cameline	.. ..	..	15 ..	17 ..		

Huile épurée pour quinquet, 67 fr. l'hect.

PARIS, vendredi 16 janvier.

(*Dépêche spéciale*)

Huile de colza. Calme			Huile de lin. Calme.		
	C. préc.	C. du jr.		C. préc.	C. du jr
Courant	67 25	67 25	Courant	53 75	53 75
Février	67 50	67 25	Février	53 50	53 75
4 mars	68 75	68 75	4 mars	53 50	53 75
4 de mai	69 75	69 50	4 de mai	53 50	53 75

PARIS, 15 janvier.

Colza. — Les prix sont fermement tenus et le marché est assez animé.

Le courant du mois, demandé, comme hier, à 67 fr, est tenu à 67 25.

Février reste également avec acheteurs à 67 25 et vendeurs à 67 50.

Mars et avril ont preneurs à 68 fr, et ne se cèdent pas au dessous de 68 25.

Les 4 mois de mars sont demandés à 68 50 et tenus à 68 75.

Cote établie à 12 h. 1/2.

Disponible	67 .	67 25	Mars-avril	68 .	68 25
Courant	67 .	67 25	4 de mars	68 50	68 75
Février	67 25	67 50	4 de mai	69 50	69 75

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 1 0/0.)

PARIS, 15 janvier.

Lins. — Les affaires sont calmes, mais les vendeurs relèvent leurs prix de 25 c. sur toutes les époques.

Disponible	52 50	53 75	4 premiers	53 .	53 75
Courant	52 50	53 75	4 de mars	53 .	53 75
Janvier	53 25	53 75	4 de mai	53 25	53 75

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 2 0/0)

Sucres

LILLE, vendredi 16 janvier.

COTE OFFICIELLE

	Cours du jour		Cours précéd.	
	Off.	Dem.		
Suc. n° 3 (88 deg.)	32 50 ..	.. ..	32 25	..
— bl. byp. n° 3	.. ..	.. ..	40	..
— pain 6 k n° 1	100 50	.. ..	100 50	..
Betteraves disp.	.. ..	.. ..	43	..
Mélasses	43 ..	.. ..	44	..
3/6 fin disponib.	.. ..	.. ..	..	..

PARIS, vendredi 16 janvier.

(*Dépêche spéciale*)

Sucre indigène. — Tendance soutenue.

	Cours précéd.	Cours du jour.	C. de clôture.
88° dispon.	33 50 33 75	33 50 33 75	33 50 33 75

Sucres blancs. — Tendance ferme.

Courant	41 30	40 75	40 60
Février	41 60	41 —	41 80
4 de mars	42 25	42 —	41 80
4 de mai	43 30	42 50	42 50
Raffinés	96 — 97 —	96 — 97 —	96 .. 97 .

ANVERS, vendredi 16 janvier.

(*Dépêche spéciale*)

(en entrepôt). — Faible.

	Cours précédents		Cours du jour.	
88 degrés n° 12/20 disp.	29 .	/.	28 3/4	.. ..
— — Février	29 ..	3/8	29 1/8	.. ..
— —	.. ..	/.		/.

**PARIS,